

Le chemin de l'Erdre Adapei se réinvente

Nort-sur-Erdre — La crise sanitaire oblige à de nouvelles implications des résidents dans le fonctionnement de l'établissement. Malgré tout, ils peuvent désormais recevoir de la visite.

Trois questions à...

Barbara Fourny, directrice du foyer Chemin de l'Erdre Adapei (Association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales), à Nort-sur-Erdre, qui accueille quarante-quatre personnes en situation de handicap (dont huit en accueil de jour), sans limite d'âge. Quarante-neuf salariés en assurent le fonctionnement.

Quelle est la situation au sein de l'Adapei pendant cette crise ?

Les familles peuvent à nouveau visiter les résidents dans une salle dédiée, pendant une heure, avec masques et distances respectées. Treize résidents sont partis ; l'accueil de jour a été fermé et les huit adultes qui le fréquentaient restent chez eux ; vingt-trois résidents restent confinés.

L'Adapei a mis en place une cellule de crise en visioconférence. On a des réponses immédiates, avec la possibilité d'avoir du personnel en renfort.

Comment se passent les activités ?

Une vingtaine d'encadrants éducatifs sont mobilisés. Les activités concernent les résidents confinés mais aussi ceux qui sont rentrés chez eux avec qui le lien est maintenu.

Les animations sont adaptées aux gestes barrières et se pratiquent en petits groupes, notamment autour du jardin. Les activités manuelles plus individualisées ont été privilégiées. Pour ceux qui sont rentrés chez eux, nous travaillons avec les familles, qui peuvent être en grande difficulté. À nous de proposer, au cas par cas, un soutien psychologique et des activités.

La vie quotidienne a-t-elle beaucoup changé ?

Le mot-clé, c'est l'adaptation pour les éducateurs et les résidents. Pour rendre la chose plus concrète, les rési-



Barbara Fourny, directrice du foyer le Chemin de l'Erdre Adapei. | PHOTO : OUEST-FRANCE

dents participent à la vigilance quotidienne, en aidant à la désinfection des locaux. Ils peuvent sortir avec une attestation de déplacement déro-

gatoire, mais maintenant ils sont accompagnés.

Nous allons entamer un travail pour permettre à ceux qui sont restés de

repartir en visite chez eux, à partir du 11 mai, et à l'inverse, nous allons travailler au retour pour ceux qui ont séjourné dans leur famille.